



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra le **lundi 5 juillet 2021** à 17h
à la salle communautaire
située au 3, 9^E Avenue, Daveluyville, Québec G0Z 1C0

Dans les régions étant en zone verte, la présence du public est permise aux séances du conseil. Les personnes présentes doivent respecter les mesures sanitaires en place, soit le respect de la distanciation de 2 mètres, le port du masque lors des déplacements et la désinfection des mains.

L'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 ajoute également l'obligation pour toute municipalité de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance.

Nous invitons les personnes qui ont des questions à les adresser par courriel à la greffière de la Ville, Mme Pauline Vrain, par courriel à : dga@ville.daveluyville.qc.ca ou en personne à l'hôtel de ville situé au 362 rue Principale. La transmission des questions peut se faire **jusqu'à midi le jour de la séance**. Les réponses aux questions seront données lors de la séance et seront inscrites au procès-verbal. Ce dernier sera versé, après son adoption par le conseil, dans la section du site Web de la Ville réservée à cet effet, au lien : <https://www.ville.daveluyville.qc.ca/seances-du-conseil>

Merci de votre compréhension!

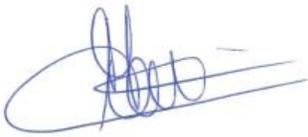
ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AUTORISATION DE SIGNATURES DE L'ACTE DE VENTE ENTRE LA MRC D'ARTHABASKA ET LA VILLE DE DAVELUYVILLE – RÉSOLUTION
4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 483 DE L'ANCIENNE VILLE DE DAVELUYVILLE POUR LES PROJETS NÉCESSITANT UN PERMIS
5. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 241 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-SAULT POUR LES PROJETS NÉCESSITANT UN PERMIS
6. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE
7. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT G-200 HARMONISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ARTHABASKA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

DONNÉ À DAVELUYVILLE, ce 30 juin 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pauline Vrain', with a large, sweeping initial 'P' and several loops.

Pauline Vrain
Greffière